



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT : PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
NOMBRE DE MEMBRES : 19  
En exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
D'AHETZE

Envoyé en préfecture le 01/04/2026  
Reçu en préfecture le 01/04/2026  
Publié le  
ID : 064-216400093-20260401-20260306-DE

Qui ont pris part à la délibération : 19 (dont une procuration) **SÉANCE DU 30 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six le lundi trente mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'AHETZE, convoqué le Jeudi 26 Mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ramuntcho GOYHETCHE, Maire.

**Étaient présent – e - s :** M. le Maire Ramuntcho GOYHETCHE, Marie ARAMENDY, Michaël SAUBAGNÉ, Séverine SAINT JEAN, Mathieu PORTET, Murielle MOLÉRÈS, Nathalie DERCOURT, Julien LAVILLARD, Romain FONTALIVE, Pierre ESPONDE, Agnès IRIBARREN, Emmanuel PEREIRA, Odette COQUEREL, Joël LURO, Santiago CAPENDEGUY, Maite FORDIN, Ramuntxo LABAT ARAMENDY, Maider CARRERA INDO.

**Excusée :** Mme Laura LATASA (procuration à Mme ARAMENDY)

**Secrétaire de séance :** Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme Séverine SAINT JEAN a été désigné en qualité de secrétaire (art L. 2121-15 du CGCT).

### **OBJET DE LA DÉLIBÉRATION N°2026 03 06 : élection du représentant de la commune et de son suppléant au Syndicat Territoire d'Énergie 64**

**Rapporteur : M. le MAIRE**

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste de délégué titulaire au sein du conseil syndical de Territoire d'Énergie 64. Le Conseil Municipal a pris acte de 2 candidatures, à savoir :

- M. Michaël SAUBAGNÉ
- M. Santiago CAPENDEGUY

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter un vote à main levée. Le Conseil Municipal, accepte cette procédure à l'unanimité.

Résultats du vote :

- M. Michaël SAUBAGNÉ 15 voix
- M. Santiago CAPENDEGUY 4 voix

#### **A l'issue de vote : M. SAUBAGNÉ a été désigné délégué titulaire au Syndicat Territoire d'Énergie 64.**

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste de délégué suppléant au sein du conseil syndical de Territoire d'Énergie 64. Le Conseil Municipal a pris acte de 2 candidatures, à savoir :

- M. Julien LAVILLARD
- M. Santiago CAPENDEGUY

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter un vote à main levée. Le Conseil Municipal, accepte cette procédure à l'unanimité.

Résultats du vote :

- M. Julien LAVILLARD 15 voix
- M. Santiago CAPENDEGUY 4 voix

#### **A l'issue de vote : M. LAVILLARD a été désigné délégué suppléant à Territoire d'Énergie 64**

<b>Syndicat Territoires d'Énergies 64</b>	<b>Délégué titulaire</b>	Michaël SAUBAGNÉ
	<b>Délégué suppléant</b>	Julien LAVILLARD

Fait et délibéré en séance publique, à Ahetze, le 30 mars 2026,  
M. le Maire,  
Ramuntcho GOYHETCHE

